

# Détecteur de fuites électronique pour fluides frigorigènes

testo 316-3 – Pour la détection  
fiable de fuites

---

Sensibilité élevée de 4 g/a permettant de détecter la  
moindre fuite

---

Détection de tous les fluides frigorigènes courants

---

Manipulation extrêmement aisée grâce à une seule et  
unique touche

---

Immédiatement prêt à l'emploi sans réglages préalables

---

Indicateur LED pour les fuites avec alarme sonore  
simultanée

---



Le testo 316-3 est un détecteur de fuites fiable pour les fluides frigorigènes et ne peut manquer dans l'équipement des professionnels du froid. Il détecte même les plus petites fuites grâce à sa sensibilité élevée de 4 g/a et satisfait ainsi aux prescriptions de l'ordonnance sur les gaz F, ainsi qu'aux normes courantes SAE J1627 et EN14624:2012.

L'appareil est prêt à être utilisé immédiatement après sa mise en route, sans besoin de sélectionner des courbes caractéristiques. Grâce à sa fonction de mise à zéro automatique, le testo 316-3 détecte les fuites même dans les pièces déjà contaminées.

## Caractéristiques techniques / Accessoires

### testo 316-3

testo 316-3 Détecteur de fuites pour HCFC, HFC et PFC ; avec tête de capteur, mallette de transport, protocole d'étalonnage, piles et filtre

Réf. 0563 3163



#### Données techniques du capteur

Grandeur de mesure	g/a
Sensibilité	4 g/a (0.15 oz/a)

#### Caractéristiques techniques générales

Fluides frigorigènes détectables	R-22, R134a, R-404A, R-410A, R-507, R438A et tous les HCFC, HFC et PFC
Conformités	SAE J1627, EN 14624:2012, CE 2004/108/CE
Temp. de service	-18 ... +50 °C
Humidité de fonctionnement	20 ... 80 %HR
Temp. de stockage	0 ... +50 °C
Type de piles	2 x D
Autonomie des piles	16 h de fonctionnement continu
Durée de vie du capteur	env. 80 ... 100 h (soit env. 1 an)
Poids	env. 500 g (piles comprises)

0982 9984/TT/01.2018

#### Accessoires pour appareil de mesure

#### Réf.

Tête de capteur pour testo 316-3	0554 2610	
----------------------------------	-----------	--

Sous réserve de modifications sans préavis.